

La population résidente des Franches-Montagnes de 1850 à 1960

Autor(en): **Association pour la défense des intérêts du Jura**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **36 (1965)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

2. Moderniser nos hospices de vieillards en les rendant plus confortables et surtout en y adjoignant des appartements ou des colonies pour personnes âgées.
3. Créer des infirmeries ou hôpitaux de chroniques, soit dans le cadre de nos hospices, soit dans le cadre des hôpitaux de districts. Les districts de Courtelary, Delémont, Moutier et Porrentruy devraient disposer chacun d'au moins 40 lits de chroniques.

La nouvelle loi sur l'assistance publique accorde aux communes et aux districts une aide substantielle qui montre bien combien nos autorités cantonales sont conscientes de l'importance de ce problème et du programme que nous devons réaliser. Il est toutefois bien clair que c'est aux communes, aux autorités d'assistance, aux districts jurassiens de prendre conscience de l'ampleur de cette tâche et de s'atteler à sa réalisation.

Dr J.-J. FEHR.

La population résidente des Franches-Montagnes de 1850 à 1960

Des 7 districts du Jura bernois, celui des Franches-Montagnes est le seul dont la population résidente a diminué depuis 1850 :

1850	8974	— 247 =	— 2,7 %
1960	8727		

Elle avait atteint son maximum en 1888 avec 10 872 habitants et son minimum en 1941 avec 8339 habitants.

Il y avait en 1850, 2 localités de plus de mille habitants, Le Noirmont (1544) et Les Bois (1339). En 1960 il y en a 4, Saignelégier (1636), Le Noirmont (1559), Les Breuleux (1456) et Les Bois (1098). En 1850, la plus petite commune, Le Peuchapatte, avait 133 habitants. En 1960, 3 communes ont une population inférieure à 100 habitants, La Chaux-des-Breuleux (93), Montfaucon (76) et Le Peuchapatte (63).

Il s'est donc produit aux Franches-Montagnes un déplacement de population vers quelques centres, au détriment des petites localités, mais, dans l'ensemble, il y a perte de substance humaine.

Les 17 communes de ce district ont suivi une évolution assez différente. Quatre communes seulement ont en 1960 une population supérieure à celle de 1850. Ce sont, dans l'ordre d'importance :

Saignelégier	.	.	.	1850	754	+ 882 =	+ 117,6 %
				1960	1636		
Les Breuleux	.	.	.	1850	736	+ 720 =	+ 98,6 %
				1960	1456		
Montfaucon	.	.	.	1850	497	+ 27 =	+ 5,4 %
				1960	524		
Le Noirmont	.	.	.	1850	1544	+ 15 =	+ 1 %
				1960	1559		

Ces 4 communes n'ont pas eu une évolution régulièrement ascendante. Elles ont atteint leur maximum et leur minimum aux époques suivantes :

	maximum	minimum
Saignelégier	1910 : 1679	1850 : 754
Les Breuleux	1888 : 1472	1850 : 736
Montfaucon	1910 : 654	1941 : 460
Le Noirmont	1870 : 1892	1941 : 1407

Il n'y a guère que 2 communes qui puissent vraiment enregistrer une augmentation importante, le chef-lieu du district, Saignelégier, dont la population résidente a plus que doublé et Les Breuleux, où la population est un peu inférieure au double. Montfaucon et Le Noirmont n'enregistrent qu'une augmentation minime (5,4 % et 1 %). Mais ces 2 communes, qui avaient atteint leur minimum en 1941, semblent avoir repris depuis lors une évolution ascendante. Cela est plus marqué pour Le Noirmont que pour Montfaucon, qui a perdu de nouveau 3 % de sa population depuis 1950.

Treize communes avaient moins d'habitants en 1960 qu'en 1850. Ce sont, dans l'ordre d'importance de la diminution :

Les Bois	1850 1339	1960 1098	— 241 = — 17,8 %
Les Pommerats	1850 357	1960 266	— 91 = — 26 %
Les Enfers	1850 203	1960 142	— 61 = — 30 %
Epauvillers	1850 293	1960 201	— 92 = — 30,6 %
Goumois	1850 262	1960 170	— 92 = — 35,3 %
Saint-Brais	1850 463	1960 292	— 171 = — 37,1 %
Le Bémont	1850 612	1960 360	— 252 = — 42 %
Epiquerez	1850 249	1960 143	— 106 = — 42,4 %
Muriaux	1850 801	1960 461	— 340 = — 42,5 %
La Chau-des-Breuleux	1850 166	1960 93	— 73 = — 45,5 %
Soubey	1850 391	1960 187	— 204 = — 52,3 %
Le Peuchapatte	1850 133	1960 63	— 70 = — 53,8 %
Montfaverger	1850 174	1960 76	— 98 = — 57,6 %

Quatre communes ont perdu moins du tiers de leur population, 9 plus du tiers, dont 3 plus de la moitié.

La perte de population n'a cependant pas été constante. Ces communes ont atteint des maximums et des minimums à des époques différentes.

	maximum	minimum
Les Bois	1870 : 1697	1950 : 1064
Les Pommerats	1870 : 458	1960 : 266
Les Enfers	1870 : 287	1960 : 142
Epauvillers	1888 : 320	1950 : 196
Goumois	1910 : 277	1950 : 156
Saint-Brais	1870 : 562	1960 : 292
Le Bémont	1870 : 718	1960 : 360
Epiquerez	1870 : 285	1930 : 114
Muriaux	1870 : 990	1960 : 461
La Chaux-des-Breuleux	1920 : 211	1960 : 93
Soubey	1880 : 417	1960 : 187
Le Peuchapatte	1850 : 133	1941 : 51
Montfaverhier	1870 : 181	1960 : 76

Ces communes ont atteint leur maximum entre 1850 et 1888, sauf La Chaux-des-Breuleux qui l'a atteint en 1920. Elles ont enregistré leur minimum entre 1950 et 1960. Le mouvement descendant est donc assez général pour 8 d'entre elles, Les Pommerats, Les Enfers, Saint-Brais, Le Bémont, Muriaux, La Chaux-des-Breuleux, Soubey et Montfaverhier.

Il existe un problème important aux Franches-Montagnes, celui du maintien de sa population. Il est lié à l'économie de la région. Celle-ci dépend avant tout de conditions géographiques et climatiques.

L'agriculture s'y consacre avant tout à l'élevage. Elle ne peut pratiquement se vouer à d'autres productions. Et l'élevage chevalin est en perte de vitesse. Il reste l'élevage bovin. Peut-on le développer ?

L'industrie certes peut retenir les jeunes au pays, mais il est nécessaire de la développer, de créer des entreprises nouvelles. La concentration industrielle, actuellement recherchée dans tous les secteurs, ne favorise pas l'implantation de nouvelles industries dans une région où les voies de communication sont précaires.

Le tourisme pourrait amener dans ce district un peu de bien-être. Mais la belle saison y est trop brève pour que l'on puisse en faire le fondement de l'économie de la région.

Que faire alors ? Les Franches-Montagnes feraient bien de ne négliger aucune des possibilités qui s'offrent à elles et qui seraient en mesure d'amener dans la région de la vie, des hommes, du trafic, du commerce. Vouloir faire un choix, c'est manquer des occasions qui ne se retrouveront plus.

ADIJ